



swisspor
vous emmène plus
loin...
Grâce à son offre de
cours et conférences!



Nouvelles normes et directives du bâtiment

Cycle de conférences sur la nouvelle norme SIA 180
et les directives de protection incendie 2015





swisspor
vous emmène plus
loin...
Grâce à son offre de
cours et conférences!



Informations

Contenu:

Présentation des nouvelles normes et directives du bâtiment:

- Norme SIA: 180 Protection thermique, protection contre l'humidité et climat intérieur dans les bâtiments, *Claude-Alain Roulet*, Professeur honoraire EPFL en physique du bâtiment, président de la commission norme SIA 180

- Directives de protection incendie 2015, matériaux et éléments de construction, utilisation des matériaux de construction, *Renzo Bianchi*, directeur de Bianchi Conseils, Ingénieur dipl. HE/UTS

Dates et lieux:

Hepia, Site Genève, Rue de la Prairie 4, 1202 Genève

13 février 2015, de 13h30 à 17h30

Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, Bd de Pérolles 80, 1705 Fribourg

17 février 2015, de 13h30 à 17h30

SwissTech Convention Center, Route Louis-Favre 2, 1024 Ecublens

18 février 2015, de 13h30 à 17h30

Hôtel Vatel, Rue Marconi 19, 1920 Martigny

25 février 2015, de 13h30 à 17h30

Programme:

13h30 - 14h00 Accueil / café

14h00 - 15h30 Présentation de la nouvelle norme SIA 180

15h30 - 16h00 Pause café

16h00 - 17h30 Présentation des directives de protection incendie 2015

17h30 Apéritif et clôture

Prix:

CHF 100.- hors TVA / inclus documentations et apéritif

Inscription:

Les inscriptions sont à rendre au plus tard pour le **6 février 2015** à l'aide du talon ci-contre par fax 021.948.48.49 ou par email reception@swisspor.com.

Inscription à la conférence

Nouvelle norme SIA 180 et directives de protection incendie 2015

Date et lieu de la conférence:

Société:

Prénom/Nom:

Adresse/case postale:

Code postale/ville:

Téléphone:

Fax:

Mail:

Conditions d'inscription: Les inscriptions doivent être envoyées au plus tard pour le **6 février 2015** par fax au 021.948.48.49 ou par email **reception@swisspor.com**. Le cours doit être payé en même temps que l'inscription à l'aide du bulletin de versement joint à l'invitation. En cas de non paiement, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Conditions d'annulation: Pour toute résiliation annoncée 7 jours avant le début d'une conférence, un montant de CHF 80.- sur la finance d'inscription sera remboursé. Pour toute résiliation dans les 48 heures précédant la conférence, un montant de CHF 50.- sur la finance d'inscription sera remboursé. Passé le délai de 48 heures, aucun remboursement ne sera effectué.



swisspor
vous emmène plus
loin...
Grâce à son offre de
cours et conférences!



Contact et information:

swisspor Romandie SA

Michaela Björk

Responsable marketing et communication

Ch. du Bugnon 100 - CP 60

1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021 948 48 46

michaela.bjork@swisspor.com

www.swisspor.ch

 **swisspor**

